



Durée de la formation ?

1 jour – soit 7 heures.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux services RH et directeur financier.
Aux experts comptables et commissaires aux comptes. Aux entreprises et autres groupes.

Pour obtenir quoi ?

Connaître les différents types d'engagements sociaux. Maîtriser les méthodes de calcul fixées par la norme et apprendre à effectuer les calculs.

Quels objectifs pédagogiques ?

Présenter les techniques de l'actuaire aux engagements sociaux.

Effectuer des calculs.

Acquérir les règles de comptabilisation des engagements sociaux.

Quelles méthodes mobilisées ?

Support graphique. Cas pratique.

Quels sont les prérequis ?

Connaissances basiques sur les engagements sociaux. Connaissances en comptabilités.

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Qu'allez-vous apprendre ?

Introduction et rappel sur les normes IFRS/Françaises

- Définitions et objectifs de la norme
- Différents types de régimes

Evaluation des engagements sociaux

- Méthode d'évaluation
- Hypothèses
- Principe de calcul

Comptabilisation des régimes

- Norme française/Comptes sociaux (focus sur le corridor)
- Norme IAS 19 révisée

Impact des actifs de couverture sur l'engagement de retraite

- Reconnaissance d'un actif
- Prise en compte des contraintes de « funding » : IFRIC 14

Communication et Annexe

Conclusion

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

! Chaque participant se munira d'un ordinateur portable pour les travaux pratiques.

Qui anime cette formation ?

Louis-Anselme DE LAMAZE,

Associé chez Actuelia. Il a 12 années d'expérience en actuariat d'assurance sur les sujets Solvabilité II et a fait ses classes au sein de Mazars Actuariat également en tant que manager. Il intervient régulièrement en tant que formateur de Conseil d'Administration ou de Direction Générale sur des thèmes Solvabilité II.



Mathieu Berguig,

Actuaire de l'Institut des Actuaires. Consultant Junior du cabinet ACTUELIA.



La formation en pratique...

Quand et où ?

8 décembre 2025

9 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8^e

Combien ça coûte ?

1 350 € HT + TVA 20%, soit 1 620 € TTC.
Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Qu'en disent les stagiaires ?

Cette formation est une nouveauté du catalogue Caritat.

Cette formation est proposée en partenariat avec

